



Bulletin d'information

Volume 11 No 7
Septembre 2013

Le Jacobin

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Un monument à la mémoire du peuple acadien

Détails aux pages 7 et 8



Un franc succès pour le dévoilement du monument commémorant le Grand Dérangement!



VISITEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Entre le 15 septembre et le 15 décembre les citoyens de Saint-Jacques sont invités à venir s'abonner à la bibliothèque et ainsi avoir la chance de gagner!

Détails aux pages 17 et 18

Sommaire



Bilans des décisions du conseil	3-4
Urbanisme et réglementation	
▶ Avis public d'élection	5
Municipalité de Saint-Jacques	
▶ Offre d'emploi, Brigadier	6
▶ Un monument afin de se souvenir	7-8
▶ Développement de la PFM/MADA	9-10
Loisirs et culture	
▶ Programme d'activités Automne 2013	11 à 15
▶ Programmation culturelle 2013	16
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	17-18
Des nouvelles de vos organismes	19 à 22
Information Saint-Jacques	23-24

Page couverture	Municipalité de Saint-Jacques
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

CONGÉ FÉRIÉ

Veillez noter que la mairie ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées à l'occasion de la Fête de l'Action de Grâce, le lundi 14 octobre prochain.

PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 7 octobre, à 19 h.**

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 834-5956 | 450 834-7423

Service de l'urbanisme

Tél. : 450 839-3671, poste 7660

Service des travaux publics

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tél. : 450 839-3671, poste 7670

Service des communications

Tél : 450 839-3671, poste 7620

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-9246

L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF

RAPPEL

Retour à l'horaire régulier

Prendre note que l'horaire régulier de la mairie de Saint-Jacques reviendra dès le mardi 3 septembre.

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal

Résumé de la séance ordinaire du mardi 2 juillet 2013

Bilan des décisions

ADMINISTRATION

72^{es} assises annuelles de la FQM

Il a été résolu unanimement que monsieur Pierre La Salle, conseiller, soit inscrit au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra au centre des congrès de Québec les 26, 27 et 28 septembre prochains.

QUE les dépenses d'hébergement, de repas et de transport soient remboursées sur remise de pièces justificatives.

Loisir et Sport Lanaudière - Renouvellement adhésion

Il a été résolu unanimement d'accepter le renouvellement de la cotisation annuelle pour l'association Loisir et Sport Lanaudière au montant de 100 \$ pour l'année 2013-2014.

Parc régional récréatif

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm a procédé au cours des derniers mois à l'achat d'un terrain à Saint-Calixte pour l'établissement d'un parc régional récréatif (règlement numéro 392, MRC de Montcalm);

ATTENDU QUE, pour effectuer cet achat, la MRC de Montcalm a procédé à un règlement d'emprunt au montant de 3 200 000 \$ (règlement numéro 391, MRC de Montcalm);

ATTENDU QUE, selon les articles 4 du règlement 392 et 11 du règlement 391, aucune municipalité de la MRC de Montcalm ne peut exercer le droit de retrait qu'accorde le troisième alinéa de l'article 188 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm a sciemment imposé à toutes les municipalités l'obligation de participer à l'établissement d'un parc régional récréatif et tout particulièrement, à son financement et à ses frais d'exploitation;

ATTENDU QUE l'emplacement de ce parc régional récréatif, situé au nord de Saint-Calixte et limitrophe à Rawdon et à la MRC de la Matawinie, ne représente aucun intérêt pour la Municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE les frais de financement et d'opération représentent un fardeau fiscal important pour les citoyens de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE, contrairement à l'article 1061 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), tout règlement d'une MRC n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter comme il est normalement fait lors d'un règlement d'emprunt d'une municipalité locale;

ATTENDU QUE le conseil municipal et la population de Saint-Jacques se sentent lésés dans leur droit de représentation et doivent subir les frais d'un équipement régional qui n'est d'aucune utilité pour la municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le conseil municipal demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire :

De prendre en considération cette situation d'iniquité et de manque de transparence dans ce processus d'approbation de règlement d'emprunt;

De corriger cette lacune en obligeant que tout règlement d'emprunt soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter lorsqu'une MRC mentionne que les municipalités locales ne peuvent exercer le droit de retrait qu'accorde le troisième alinéa de l'article 188 de la Loi

sur l'aménagement et l'urbanisme.

QUE la directrice générale soit chargée d'acheminer la résolution numéro 202-2013 au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), aux diverses instances gouvernementales, ainsi qu'aux municipalités situées sur le territoire de la MRC de Montcalm.

Affichage d'un poste « Jacobin »

Brigadier scolaire - Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU QUE Monsieur Jacques Dion a démissionné de son poste de brigadier scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement qu'une offre d'emploi reliée au poste de brigadier scolaire soit publiée dans le bulletin municipal « Le Jacobin ».

REMERCIEMENTS À MONSIEUR JACQUES DION

Le conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux souhaitent remercier chaleureusement monsieur Jacques Dion pour ses loyaux services et son grand dévouement auprès de la population et des écoliers qui l'ont côtoyé.

BONNE CHANCE DANS TOUS VOS PROJETS!

Offre de services – Élection générale municipale 2013 *innovation+*

ATTENDU QU'une proposition de services est reçue à la Municipalité de Saint-Jacques en date du 18 juin 2013, de la firme *innovation+* pour l'expertise, le soutien technologique et la révision de la liste électorale en préparation pour les prochaines élections;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la firme *innovation+* au montant de 2 100 \$ pour l'impartition et services ainsi qu'un montant de 3 422,03 \$ plus taxes (le tout selon l'offre déposée en date du 18 juin 2013).

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

Tarifcation du personnel électoral

Il a été résolu unanimement que la résolution numéro 250-2009 soit abrogée et remplacée par la suivante, à savoir :

Président :

Élection sans votation : 0,60 \$/par électeur

Élection avec votation : 1,10 \$/par électeur

Secrétaire d'élection : ¾ des honoraires du président

Adjointe président(e) d'élection : ½ des honoraires du président

Bureau de vote (anticipation) : Tarif 2013 Chapitre E-2.2,a,580

	Tarifs (\$)
Scrutateur :	Formation 13
	Jour de votation 92
	Dépouillement 31
Secrétaire :	Formation 13
	Jour de votation 70
	Dépouillement 31
Bureau de vote :	
	Scrutateur : Formation 13
	Jour de votation 130
Secrétaire :	Formation 13
	Jour de votation 100

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du mardi 2 juillet 2013

Primo	100
Formation	13
Table de vérification - Vote par anticipation :	
Président(e) : Formation	13
Jour de votation	90
Membre : Formation	13
Jour de votation	70
Table de vérification – Jour du vote :	
Président(e) : Formation	13
Jour de votation	130
Membre : Formation	13
Jour de votation	100
Surtemps/Employé(e)s de bureau (bureau de révision)	1 ½/salaire

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

Résultat de l'appel d'offres Pavage rue de Port-Royal

Demandes de prix sur invitation

ATTENDU QUE des demandes de prix sur invitation ont été effectuées auprès d'entrepreneurs, dont les prix soumis sont les suivants :

Sintra inc.	47 596,78 \$
Maskimo Construction inc.	62 867,76 \$

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le prix de l'entrepreneur Sintra inc., soit accepté au coût de 47 596,78 \$ taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire conforme, et que les travaux devront être réalisés d'ici le 15 août prochain.

Résultat de l'appel d'offres Bordures de béton – Rue de Port-Royal

Demandes de prix sur invitation

ATTENDU QUE des demandes de prix sur invitation ont été effectuées auprès d'entrepreneurs, pour des travaux de construction de bordures de béton dans le secteur de la rue de Port-Royal, dont les prix soumis sont les suivants :

Généreux Construction inc.	68 358,39 \$
Sintra inc. Lanaudière-Laurentides	68 711,94 \$
Terrassement BLR inc.	69 742,12 \$

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le prix de l'entrepreneur Généreux Construction inc., soit accepté au coût de 68 358,39 \$ taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire conforme, et que les travaux devront être réalisés d'ici le 19 juillet 2013.

Appel d'offres projet de prolongement de la rue Laurin Comité de sélection

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques s'est dotée d'une politique de gestion contractuelle, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011;

ATTENDU QUE selon cette politique, la directrice générale doit former un comité de sélection pour tout appel d'offres relatif à des mandats de services professionnels;

ATTENDU QUE le comité doit être constitué avant le lancement d'un appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le comité de sélection pour l'appel d'offres concernant le projet de prolongement de la rue Laurin soit formé de madame Josée Favreau, monsieur Mathieu-Charles Leblanc, monsieur Simon Coulombe et madame Line Laporte.

Appel d'offres public

Travaux de pavage – Diverses rues à Saint-Jacques

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite procéder à un appel d'offres public relativement au revêtement de béton bitumineux dans les rues de l'Acadie, Sainte-Anne, Chemin du Bas-de-l'Église Nord et Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud;

ATTENDU QUE l'estimation des travaux est supérieure à 100 000 \$ et que la Municipalité doit procéder par appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder par appel d'offres public pour des travaux de revêtement de béton bitumineux dans les rues de l'Acadie, Sainte-Anne, Chemin du Bas-de-l'Église Nord et Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud;

QUE les soumissions soient reçues au bureau de la municipalité jusqu'au 26 juillet 2013, à 11 h et que l'ouverture soit prévue à la Mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, à 11 h 01 le même jour.

QUE les soumissions soient demandées, par l'entremise du journal l'Action week-end, édition du 7 juillet 2013 et par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) via l'Internet.

La Municipalité de Saint-Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Le présent appel d'offres est assujéti à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

Décompte progressif no 13 - Dossier # : 151-P031025-0500 Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège

Il a été résolu unanimement que la recommandation de la firme Dessau concernant le paiement du décompte provisoire partielle des ouvrages #13 à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit acceptée. Montant à verser 312 404,68 \$ (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège, Saint-Jacques. (Réf. au règlement #203 2010 - Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège)

HYGIÈNE DU MILIEU

Travaux usine d'épuration Paiement des honoraires professionnels Les Services EXP inc.

Il a été résolu unanimement d'accepter le paiement de la facture numéro 153525 au montant de 10 635,19 \$ taxes incluses, pour les services d'honoraires professionnels dans le dossier numéro JOL00050977-A0, concernant les travaux de réfection de l'usine d'épuration (réf. facture #149358).

(Réf. résolution #072-2013)

Audrey St-Georges
Secrétaire-trésorière adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la Mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Municipalité de Saint-Jacques

Avis public d'élection

Municipalité Saint-Jacques	Scrutin du 2013 11 03 année mois jour
-------------------------------	---------------------------------------------

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

la Municipalité de Saint-Jacques

Municipalité

par Josée Favreau, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire et conseillers (6)

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2013 09 20 au 2013 10 04
année mois jour année mois jour

JOURS : <u>lundi</u>	HEURES : De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mardi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>mercredi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>jeudi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>
<u>vendredi</u>	De : <u>8 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h</u> à : <u>16 h</u>

À NOTER - Le vendredi 2013 10 04 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2013 11 03 **de 10 h**
année mois jour **à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2013 10 27 **de 12 h**
année mois jour **à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Danielle Jetté

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) :

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>16 rue Maréchal</u> <u>Saint-Jacques, Québec</u> <u>450 839-3671</u> Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : _____ Ind. rég. Numéro de téléphone
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Signature

Donné à _____, le 2013 09 04
Municipalité Saint-Jacques année mois jour

Président d'élection

SM-1 (09-06) 
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 99

Municipalité de Saint-Jacques



Faire parvenir votre CV
à l'attention de
Mme Josée Favreau, directrice
générale,
avant 16 h,
13 septembre 2013,
par télécopie, par la poste ou par
courriel.

Municipalité de Saint-Jacques,
16, rue Maréchal,
Saint-Jacques (Québec)
J0K 2R0

Télécopieur :
450 839-2387

Courriel :
josee.favreau@st-jacques.org

**Seules les personnes
sélectionnées en entrevue
recevront une réponse.**

OFFRE D'EMPLOI **••••• BRIGADIER SCOLAIRE •••••**

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche d'une personne dynamique et efficace pour occuper le poste de **Brigadier scolaire**.

Responsabilité

Le brigadier scolaire surveille les enfants qui traversent à l'intersection à l'aller et au retour de l'école afin de prévenir les accidents de la circulation. Il assure la sécurité des enfants, les informe et les renseigne sur les règles de sécurité.

Type de poste

Permanent, temps partiel, à raison d'environ 8 heures par semaine.

Exigences

- Habileté à côtoyer les élèves fréquentant les écoles;
- Connaître et maîtriser la signalisation routière;
- Être capable de travailler dans toutes les conditions climatiques;
- Autoriser la municipalité à effectuer une enquête de vérification et à prendre connaissance des résultats de cette dernière quant aux antécédents judiciaires incompatibles à la fonction postulée.

Conditions salariales

Le salaire sera déterminé en fonction de la politique salariale en vigueur et selon les qualifications et l'expérience.

Commentaires

Le total des heures travaillées de la journée est réparti en quatre périodes (matin, midi et fin d'après-midi).

Entrée en fonction : fin septembre 2013

La Municipalité souscrit aux principes d'égalité en emploi. Bienvenue à toutes les candidatures.

Municipalité de Saint-Jacques

Un monument acadien afin de se souvenir



C'est avec grande fierté que la Municipalité de Saint-Jacques a procédé, le dimanche 11 août dernier, dans le cadre du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie, à l'inauguration officielle du monument commémorant le Grand Déplacement à la mémoire du peuple acadien. Cette cérémonie eut lieu en présence des dignitaires locaux, de l'Odysée acadienne et de la Société nationale de l'Acadie, au Parc des Cultures, derrière l'église de Saint-Jacques, à la suite de la messe.

Afin de comprendre toute la signification de cette cérémonie, rappelons-nous qu'à 15 h, le 5 septembre 1755, le lieutenant-colonel John Winslow lit l'Ordre de la Déportation aux 418 hommes et garçons qui sont faits prisonniers à l'église Saint Charles-des-Mines. Ainsi a commencé la déportation à Grand-Pré. Qui saura dire combien d'Acadiens ont erré pendant de nombreuses années à la recherche d'une terre d'accueil. Au cours des années 1760, plusieurs familles acadiennes se sont établies dans les paroisses de Saint-Alexis, de Saint-Liguori, de Saint-Jacques et de Sainte-Marie-Salomé, un secteur de Lanaudière qu'on se plaît à nommer La Nouvelle-Acadie.

Cette communauté est très fière de ses valeureux ancêtres acadiens qui ont su braver les pires affronts, vaincre une nature parfois hostile pour venir bâtir une nouvelle patrie en sol plus clément. Voilà pourquoi, aujourd'hui, il est essentiel de préserver la mémoire de ce peuple dépossédé, déraciné et déchiré dans ses valeurs et dans sa dignité.

Collectivement, un geste concret a été posé en souvenir de ces hommes, femmes et enfants chassés de leurs terres nourricières. La Municipalité de Saint-Jacques est heureuse de participer à ce mouvement international de la mise en valeur de notre histoire en érigeant le douzième monument de l'Odysée acadienne.

Rendons hommage aux membres des deux comités pour leur travail afin de mener à bon port un tel projet. Une mention particulière aux présidents des comités, messieurs Réjean Parent et Martin Thibault qui y ont cru dès le début et s'y sont dévoués. Il est essentiel de souligner leur grande générosité, leur professionnalisme et leur précieuse collaboration.

Soulignons la collaboration des responsables de l'Odysée acadienne et de la Société nationale de l'Acadie. « *Le monument de l'Odysée acadienne nous rappelle, non seulement notre tragique histoire, mais également notre*

Municipalité de Saint-Jacques



Pour dévoiler le monument; le 28^e Premier Ministre du Québec monsieur Bernard Landry, Jean Gaudet représentant de l'Odysée acadienne, Pierre Beaulieu maire de la Municipalité de Saint-Jacques, Serge Rivest maire de Saint-Liguori, Maurice Richard maire de Sainte-Marie-Salomé, Véronique Hivon députée de Joliette, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse et ministre responsable de la région de Lanaudière, René Légère représentant de la Société nationale de l'Acadie, Robert Perreault maire de Saint-Alexis et Manon Perreault députée de Montcalm à l'avant.

résilience. Ce monument démontre que le peuple acadien est toujours là, bien enraciné et fier » a souligné le président de la Société Nationale de l'Acadie (SNA), monsieur René Légère. « Nous sommes heureux de voir une communauté acadienne aussi fière et dynamique ici à Saint-Jacques et nous désirons remercier tous les gens qui ont participé à l'organisation de ce dévoilement » a ajouté M. Légère.

Enfin, merci aux partenaires financiers, la Conférence des élus de Lanaudière, la MRC de Montcalm, la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie, la Société Nationale de l'Acadie et la Municipalité de Saint-Jacques qui ont généreusement contribué à l'implantation de ce monument et au développement du parc.

Ce monument commémoratif de l'Odysée acadienne sera la fierté de tous les Acadiens et, pour le futur, le joyau central du nouveau Parc des Cultures de la Municipalité de Saint-Jacques. Les générations actuelles et futures sauront sûrement apprécier la richesse du patrimoine culturel de la région.



Vous trouverez l'album photo complet de l'événement sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques au <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=85>.

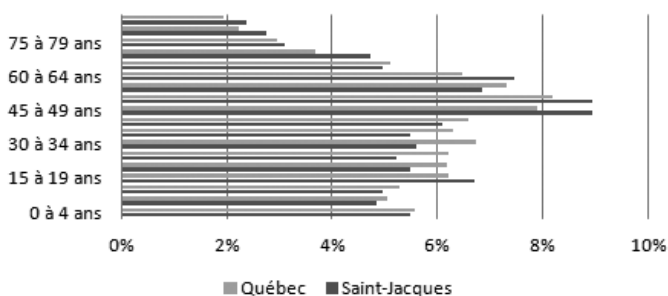
Karine Vézina, agente de communication et Pierre Beaulieu, maire

Municipalité de Saint-Jacques

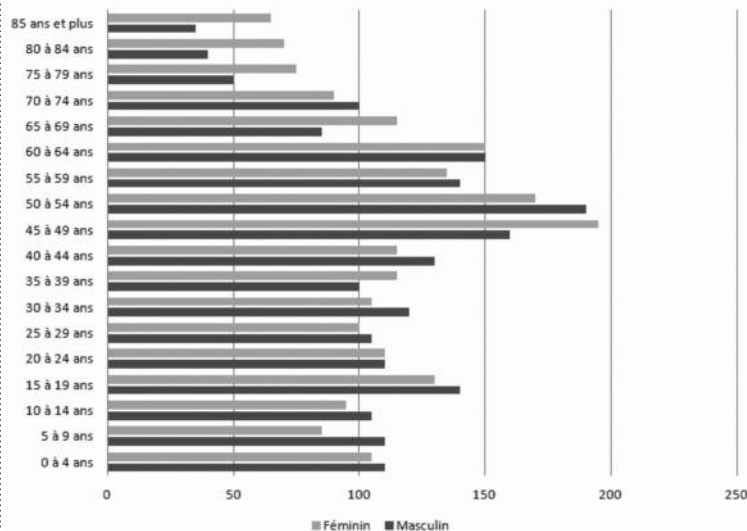
POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Portrait démographique de la Municipalité de Saint-Jacques

Comparaison de la structure d'âge
de Saint-Jacques et du Québec



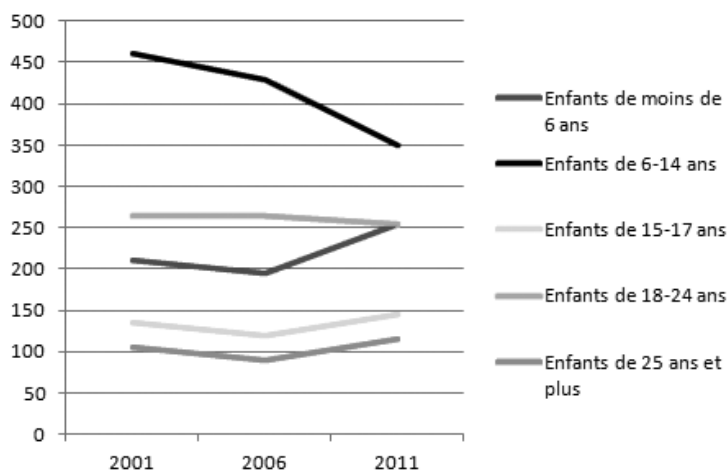
Population de Saint-Jacques par groupe d'âge selon le
sexe



Avec ces graphiques, nous pouvons constater que notre population est vieillissante en comparaison au reste du Québec. Nous pouvons donc conclure qu'il est primordial d'implanter de jeunes familles au sein de notre communauté afin d'établir un équilibre au niveau de la structure d'âge et d'assurer une éventuelle relève. De plus, il serait important d'offrir des programmes et services adaptés aux aînés afin de répondre à leurs besoins grandissants.

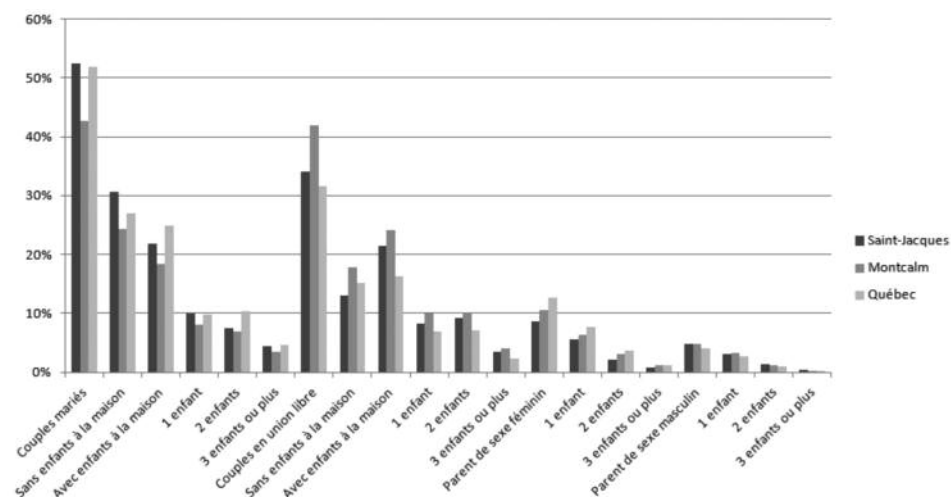
Ici, on observe une nette augmentation de la population chez les enfants de moins de 6 ans de 2006 à 2011, par contre il y a une diminution constante et marquée des jeunes de 6 à 14 ans. Comme il s'agit essentiellement de l'âge scolaire, ces données semblent indiquer une problématique au niveau des services d'éducation de la Municipalité de Saint-Jacques. Toujours en ce sens, nous constatons également une diminution des jeunes adultes de 18 à 24 ans, nous pouvons conclure qu'ils vont effectuer leurs études postsecondaires à l'extérieur de Saint-Jacques et y reviennent par la suite puisque la population de 25 ans et plus, pour sa part, est à la hausse.

Évolution de la population selon l'âge des enfants



Municipalité de Saint-Jacques

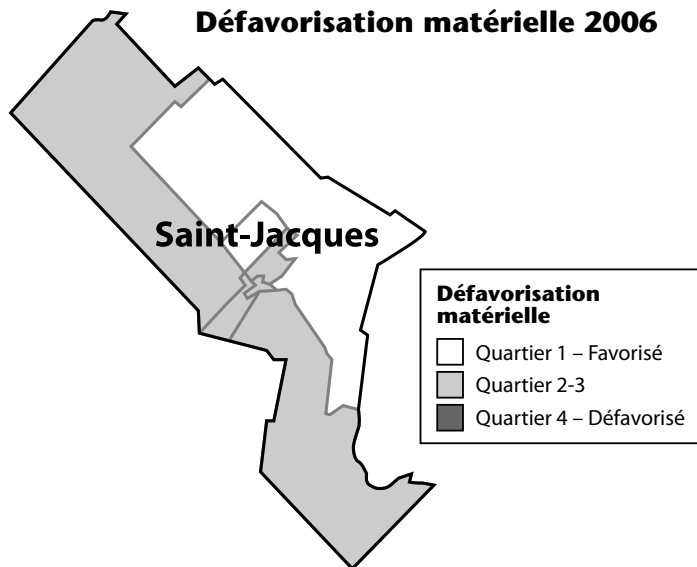
Comparaison de la structure familiale de Saint-Jacques, de la MRC Montcalm et du Québec



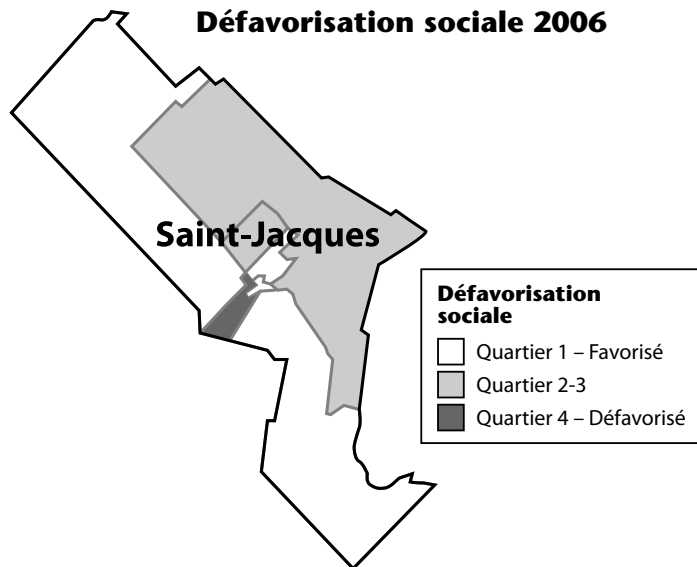
Ce graphique démontre que la structure familiale des résidents de Saint-Jacques est relativement conventionnelle comparativement au reste de la population de la MRC Montcalm et du Québec. La grande majorité des familles de Saint-Jacques sont de type traditionnel. Moins de 10 % des familles jacobines sont de type monoparental et le pourcentage de pères monoparentaux de notre région se démarque du reste de la province.

En comparant ces deux cartes, nous constatons que la Municipalité est un milieu généralement privilégié, tant au niveau social que matériel. Cependant, fait étonnant, les secteurs les moins favorisés socialement sont tout de même avantagés matériellement, ce que nous observons rarement dans d'autres régions. Cela démontre qu'un certain pourcentage de la population non-diplômé et/ou ayant une structure familiale fragile occupe de bons emplois et est bien nanti.

Carte 1
Défavorisation matérielle 2006



Carte 2
Défavorisation sociale 2006



Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Activités session automne 2013

Inscription : DU 3 AU 13 SEPTEMBRE

www.st-jacques.org

Pavillon sportif : 101, rue Ste-Anne
École Saint-Louis-de-France : 4, rue du Collège
Centre culturel du Vieux-Collège (CCVC) :
2, rue du Collège
La Maison du Folklore (PPJ) : 66, rue Ste-Anne

Spinning

Séance de mise en forme
sur vélo stationnaire.

5 minutes de réchauffement
15 minutes de cardio sur vélo
15 minutes d'endurance sur vélo
2 minutes récupération sur vélo
10 minutes de musculation sur tapis
8 minutes de relaxation et étirements

Jours

et heures : Mercredi - 18 h 45 à 19 h 45

Lieu : Salle polyvalente – Pavillon sportif

Coût : Résident 75 \$
Non résident 93,75 \$

Dates : 18 septembre au 20 novembre

Responsable : Josée Huot

Matériel requis : Tapis d'entraînement (style yoga)

Cardio-Start – Sur step

Séances de mise en forme adaptées pour tous les groupes
d'âge afin d'améliorer votre cardio et affiné votre taille.
Idéal pour les débutants.

5 minutes de réchauffement
30 minutes de cardio (sur step et à côté.)
2 minutes de récupération
15 minutes de musculation sur tapis
8 minutes de relaxation et étirements

Jours et heures : Mercredi 20 h à 21 h

Lieu : Salle polyvalente – Pavillon sportif

Coût : Résident 75 \$
Non résident 93,75 \$

Dates : 18 septembre au 20 novembre

Responsable : Josée Huot

Matériel requis : Tapis d'entraînement (style yoga)

Zumba

Fitness et danse d'inspiration latine, exaltante, efficace et facile à suivre aiguissent vos sens et font travailler les muscles principaux lors d'une séance d'exercices cardiovasculaires hauts en énergie qui les laisse revigorés, rafraîchis et pleins de vie. Sur des rythmes exotiques comme la salsa, le merengue et la cumbia les participants tonifient leurs abdos, leurs bras et leurs cuisses tout en augmentant considérablement leur niveau d'énergie.

Jours et heures : Lundi - 20 h 15 à 21 h 15

Lieu : Salle polyvalente – Pavillon sportif

Coût : Résident 75 \$
Non résident 93,75 \$

Dates : 16 septembre au 25 novembre

Relâche : 14 octobre

Responsable : Patricia Bernèche

Badminton libre

Immense gymnase avec une capacité de 9 terrains de badminton.

Sur réservation en composant le
450 839-3671 poste 7670.

Début de la session le lundi 16 septembre 2013.

Jours : Lundi et mercredi

Heures : 18 h 45 à 20 h 15

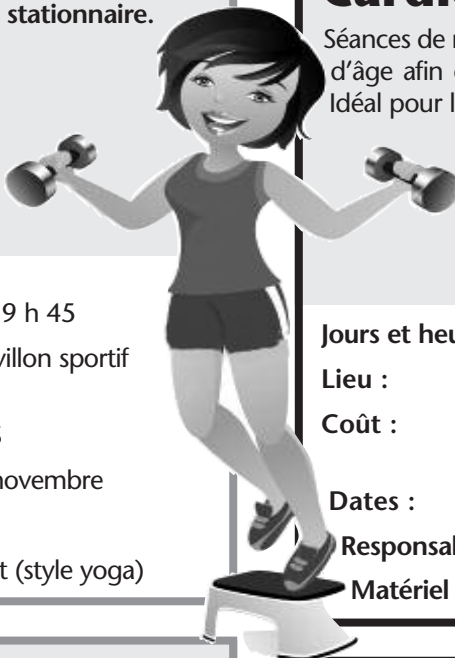
Lieu : Gymnase – Pavillon sportif

Coût : 15 \$ par terrain

Dates : 16 septembre au 18 décembre

Relâche : 14 octobre

Responsable : Cynthia Lafortune



Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Activité de multisports 8 à 13 ans

Jours et heures : Mardi - 18 h 45 à 19 h 45
Lieu : Gymnase – École Saint-Louis-de-France
Coût : 1^{er} enfant : 50 \$
2^e enfant : 45 \$
3^e enfant : 40 \$
Dates : 17 septembre au 5 novembre
Responsable : Stéphane Couture – Para 's'cool

Cours de tennis extérieur

Jours : Samedi
Heures : 5 à 8 ans 13 h
9 à 12 ans 14 h
Lieu : Terrain de tennis – parc Aimé-Piette
Coût : Résident : 55 \$
Non résident : 68,75 \$
Dates : 14 septembre au 2 novembre
Responsable : Julien St-Francois
Club de tennis Avantage

Cours d'espagnol

Cours d'initiation débutant en espagnol.
8 à 12 ans : Initiation de base à la langue. Se familiariser au langage et la lecture.
Adultes et adolescent : Initiation à la lecture, l'écrit et le parler. Idéal pour les voyageurs ou pour le travail.

Jours : Mardi
Heures : 8 à 12 ans 18 h à 19 h
Adulte et adolescent 19 h à 20 h
Lieu : Salle 25 — Centre culturel du Vieux-Collège
Coût : Résident : 115 \$
Non-résident : 143,75 \$
Dates : 17 septembre au 19 novembre
Responsable : Sandra Bello

Cours de hockey sur glace

Théorie à l'intérieur – pratique à l'extérieur, sur glace.

Jours : Mardi
Heures : 8 à 12 ans 18 h 30 à 19 h 30
13 à 16 ans 19 h 30 à 20 h 30
Lieu : Gymnase – École Saint-Louis-de-France
Coût : 1^{er} enfant : 150 \$
2^e enfant : 140 \$
3^e enfant : 130 \$
Dates : 12 novembre au 18 février
Responsable : Stéphane Couture – Para 's'cool

Bain libre et longueurs

Jours et heures :
Lundi 19 h 40 à 20 h 40 (2 couloirs)
Mercredi 18 h 20 à 19 h 20 (Bain familial)
Vendredi 20 h 10 à 21 h 10 (couloirs seulement)
Lieu : Piscine – Pavillon sportif
Coût : Résident : 2 \$ / enfant
4 \$ / adulte
Non-résident : 3 \$ / enfant
5 \$ / adulte
Dates : 16 septembre au 20 décembre
Relâche : 14 octobre
Responsable : Cynthia Lafortune

Aqua-Forme

Jours et heures : Lundi 18 h 30 à 19 h 30 **ou**
Mercredi 19 h 30 à 20 h 30
Lieu : Piscine – Pavillon sportif
Coût : Résident : 95 \$
Non résident : 118,75 \$
Dates : 16 septembre au 25 novembre
Relâche : 14 octobre
Responsable : À déterminer

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Cours de natation

Évaluation - Le vendredi 6 septembre dès 18 h, il sera possible de passer une évaluation pour une mise à niveau de votre enfant, et ce sans frais. Rendez-vous OBLIGATOIRE aux 450 839-3671, poste 7670.

Cours	Jour	Heure	Début	Coût
Canard * et Tortue de mer *	Samedi	9 h	28 septembre	Résident 85 \$ Non résident 106,25 \$
Salamandre * et Poisson-lune *	Samedi	10 h	28 septembre	
Crocodile * et Baleine *	Samedi	11 h	28 septembre	
Loutre de mer *	Samedi	13 h 30	28 septembre	
Junior 1 et 2	Samedi	12 h	28 septembre	Résident 100 \$ Non résident 125 \$
Junior 3 et 4	Vendredi	18 h	20 septembre	
Junior 5 et 6	Vendredi	19 h	20 septembre	
Junior 7 et 8	Jeudi	18 h	19 septembre	
Junior 9 et 10	Jeudi	19 h	19 septembre	

* l'enfant doit être accompagné d'un parent dans l'eau

Classement

Canard (1 ans et +)

Avoir 1 ans au premier cours de la session.

Tortue de mer (2 ans et +)

Avoir 2 ans au premier cours de la session. Entre aisément dans l'eau.

Loutre de mer (3 à 5 ans)

Avoir 3 ans au premier cours de la session. Peut flotter sur le ventre et le dos avec aide. Nage avec aide sur le ventre. Immersion du visage dans l'eau.

Salamandre (3 à 5 ans)

Flotter sur le ventre et le dos 3 secondes avec aide. Glissement sur le dos 3 sec. avec aide. Glissement sur le ventre sans aide 3 sec. Respiration rythmée 3 répétitions. Nager sur le ventre 1 mètre ou avoir réussi Loutre de mer.

Poisson lune (3 à 6 ans)

Flotter sur le ventre et sur le dos de façon détendue (sans aide). Glissement sur le ventre et sur le dos avec battements de jambes, 2 mètres (sans aide). Respiration rythmée 5 répétitions. Nager sur le ventre 2 mètres (sans aide) ou avoir réussi Salamandre.

Crocodile (4 à 6 ans)

Glissement sur le ventre et sur le dos avec battements de jambes 5 mètres. Glissement sur le côté avec battements de jambes, 2 mètres (avec aide). Flotter sur le ventre et sur le dos 5 sec. Nager sur le ventre 5 mètres sans aide ou avoir réussi Poisson lune.

Baleine (4 à 6 ans)

Respiration rythmée 10 répétitions. Glissement sur le ventre et sur le dos avec battements de jambes, 7 mètres. Glissement sur le côté avec battements de jambes, 5 mètres. Nager sur le ventre et sur le dos 5 mètres. Nage d'endurance : 10 mètres ou avoir réussi Crocodile.

Junior 1

Ce niveau constitue une familiarisation avec l'eau et la piscine. Il introduit la flottaison, les glissements et les battements de jambes. Préalable : Avoir 6 ans au premier cours de la session.

Junior 2

Préalable : Flotter sur le ventre et sur le dos sans aide durant 3 sec. Glissement sur le dos 5 sec. Glissement sur le ventre avec battements de jambes alternatifs sur une distance de 5 m. Respiration rythmée 5 fois (expirer par la bouche et par le nez sous l'eau). Nager sur le ventre sur 5 mètres.

Junior 3

Préalable : Enfants à l'aise en eau profonde. Respiration rythmée 10 fois. Glissement sur le ventre avec battements de jambes alternatifs, 10 mètres. Glissement sur le dos avec battements alternatifs, 5 mètres. Glissement sur le côté avec battements de jambes, 5 mètres. Nage sur le ventre sur 5 mètres. Nage d'endurance 10 mètres d'une façon continue.

Junior 4

Préalable : Nager sur le ventre 10 mètres avec recouvrement des bras au-dessus de l'eau. Glissement sur le ventre avec battements de jambes alternatifs 15 mètres. Glissement sur le dos avec battements alternatifs 10 mètres. Glissement sur le côté avec battements de jambes 10 mètres. Maintien à la surface de l'eau, 20 sec. Nage d'endurance, 15 mètres d'une façon continue.

Junior 5

Préalable : Nager le crawl sur 10 mètres avec inspiration sur le côté. Nager sur le dos 15 mètres. Maintien à la surface de l'eau 45 secondes. Nage d'endurance, 25 mètres de façon continue.

Junior 6

Préalable : Nager le crawl et le dos crawlé sur 15 mètres. Exécuter le coup de pied fouetté sur le dos sur au moins 10 mètres. Exécuter un plongeon avant en position d'arrêt. Godille sur le dos 10 mètres. Nage debout durant 1 minute. Nage d'endurance, 50 mètres de façon continue.

Junior 7

Préalable : Nager le crawl et le dos crawlé sur 25 mètres. Nager de façon coordonnée le dos élémentaire sur au moins 15 mètres. Godille sur le dos tête première 10 mètres. Battements de jambes de dauphin, 10 mètres. Nage debout 1½ minute. Nage d'endurance, 75 mètres de façon continue.

Junior 8

Préalable : Nager le crawl et le dos crawlé sur 50 mètres. Nager le dos élémentaire sur 25 mètres. Exécuter le coup de pied fouetté sur le ventre, 15 mètres. Battements de jambes de dauphin, 15 mètres. Nage d'endurance, 150 mètres de façon continue.

Junior 9

Préalable : Nager le crawl et le dos crawlé sur 75 mètres. Nager le dos élémentaire sur 25 mètres. Nager la brasse 15 mètres. Nage d'endurance 300 mètres.

Junior 10

Préalable : Enfants pouvant nager le crawl et le dos crawlé sur 100 mètres. Nager le dos élémentaire sur 50 mètres. Nager la brasse sur 25 mètres. Nage d'endurance 400 mètres continue.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Plongée sous-marine

Initiation à la plongée. Équipement inclus!
12 ans et plus.

- **Jours :** Samedi
- **Heures :** 14 h à 16 h 30
1 h de théorique/1 h de pratique
- **Lieu :** Piscine – Pavillon sportif
- **Coût :** Résident : 60 \$
Non-résident : 78 \$
- **Dates :** 26 octobre
- **Responsable :** Sylvain Bonin
Pour de l'information sur le contenu du cours, vous pouvez communiquer avec M. Sylvain Bonin à info@scubasurface.com • www.scubasurface.com

Cours de Yoga

Information et inscription:
Nancy Vendette 450 588-3292

- **Jours et heures :** Lundi - 13 h à 14 h 15
- **Lieu :** Salle — Centre culturel du Vieux-Collège
- **Coût :** 160 \$
- **Dates :** 9 septembre au 2 décembre
- **Relâche :** 14 octobre
- **Jours et heures :** Mardi - 18 h à 19 h 15
OU 19 h 30 à 20 h 45
- **Lieu :** Salle — Centre culturel du Vieux-Collège
- **Coût :** 160 \$
- **Dates :** 10 septembre au 10 décembre

Danse traditionnelle

- **Lieu :** Maison du Folklore
- **Dates :** Du 23 septembre au 13 décembre
- **Information et inscription :** Philippe Jetté 450 397-2313
info@lespetitspasjacadiens.com
10 et 11 septembre 2013

4-7 ans

- **Jours :** Mercredi
- **Heures :** 18 h
- **Coût :** 99 \$

8-12 ans

- **Jours :** Mercredi
- **Heures :** 19 h
- **Coût :** 99 \$

13-16 ans

- **Jours :** Mardi
- **Heures :** 18 h 30
- **Coût :** 115 \$

Intermédiaire avancé

- **Jours :** Vendredi
- **Heures :** 19 h 30
- **Coût :** 99 \$

Adultes

- **Jours :** Mardi
- **Heures :** 19 h 30
- **Coût :** 108 \$

Gigue

- **Jours :** À confirmer
- **Heures :** À confirmer
- **Coût :** 108 \$

Cours de guitare (en groupe)

Les élèves apprendront à jouer selon leurs niveaux respectifs. Ils travailleront sur une ou des chansons de leurs choix. Les élèves auront l'occasion de découvrir plusieurs aspects de la guitare soit : les accords, les gammes, le jeu avec un médiator (pick), le jeu avec les doigts, etc.

Information et inscription :

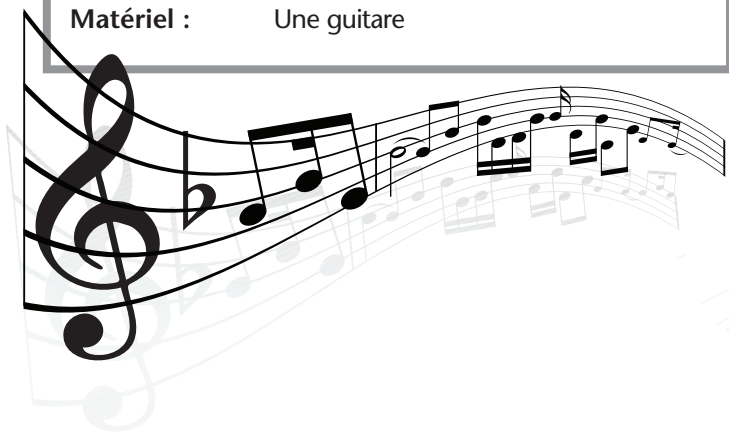
David Pelletier 450 834-8160
4 au 18 septembre 2013

Jours et heures : Jeudi - 18 h 15 à 19 h 45

Coût : Résident : 100 \$

Dates : 26 septembre 2013

Matériel : Une guitare



Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Cours de chant (en groupe)

Information et inscription : Tania Langlois 450 834-8160
4 au 18 septembre 2013

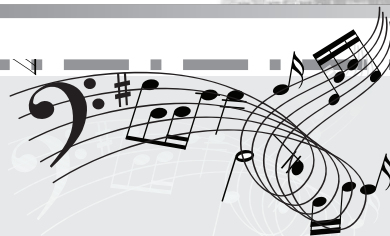
Aux adultes, adolescents et aux enfants (débutants ou intermédiaires) qui s'intéressent à la voix chantée. Dans ce Cabaret, les élèves présenteront des numéros de groupe, mise en scène par Tania Langlois, professeure diplômée en chant et en théâtre musical. Les élèves découvriront plusieurs aspects du chant soit : les réchauffements vocaux (vocalises), l'appui, la voix mixte, la voix de poitrine, la respiration, la diction, l'interprétation, etc. Les cours seront divisés en deux parties : le réchauffement (vocalises) et technique de la voix, et chanson de groupe. Un C.D. est remis à chaque élève (Vocalises + chansons de groupe)

Jours et heures : Lundi -18 h 15 à 19 h 45

Coût : Résident : 100 \$

Lieu : Salle 31 — Centre culturel du Vieux-Collège

Dates : Lundi 23 septembre 2013



Un été extraordinaire!

Cette année encore, le camp de jour de Saint-Jacques a fait vivre un été trippant à plus de 150 jeunes des Municipalités de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Alexis. Je tiens à vous remercier, chers parents, de la confiance que vous portez à l'égard du camp de jour, et ce, année après année. Outre les activités au parc Aimé-Piette, telles que les journées thématiques, les sports, les bricolages et la nuit de camping au Centre culturel du Vieux-Collège, nous sommes allés au Havre familial, au parc d'amusement Atlantide, au Cosmodôme, au Centre des sciences de Montréal et Cinéma IMAX-Télus, à L'Astuce Centre d'amusement, au Parc aquatique Super Aqua Club, au Camp Mariste ainsi qu'au Funtropolis. Les jeunes ont pu s'amuser avec leurs amis tout l'été en étant bien encadrés par les monitrices! Je tiens à souligner l'excellent travail qu'elles ont accompli au cours de l'été 2013!!!



Arrière : Spirou, Boum-Boum, Spirale, Kiwi, Twiiky, Aqua
Avant : Gazou, Vitamine

Merci à tous les petits trésors qui ont passé l'été avec nous et bon retour en classe!

En espérant vous revoir l'été prochain!

Cynthia Lafortune
Technicienne en loisirs

ATTENTION - OBJETS PERDUS

Divers objets appartenant aux jeunes ont été trouvés au Centre culturel du Vieux-Collège suite à la fin du Camp de jour. Les objets trouvés ont été rapatriés à la Mairie de Saint-Jacques, située au 16, rue Maréchal, et y seront conservés pour une période de deux semaines, soit jusqu'au lundi 16 septembre 2013. Après cette date, tous objets non-réclamés seront remis à des organismes de charité.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

PROGRAMMATION 2013- culturelle 2014

Septembre

- 5 Conte à la bibliothèque Marcel-Dugas
- 28 Les journées de la Culture
Mosaïque à la craie

Octobre

- 1-2 Animations Desjardins
- 3 Conte à la bibliothèque Marcel-Dugas
- 20 au 26 Semaine des bibliothèques publiques
- 24 Rencontre d'auteur
Louise Tremblay D'Essiambre
- 28 Conte spécial — Halloween
- 30 Atelier d'art — Halloween

Novembre

- 5-6 Animations Desjardins
- 7 Conte à la bibliothèque Marcel-Dugas
- 27 Rencontre d'auteur —
Michel Faubert

Décembre

- 5 Conte à la bibliothèque Marcel-Dugas
- 12 Conte spécial — Noël
- 16 Atelier d'art — Noël

Février

- Début des inscriptions — Club du Rat Biboché
- 10 Atelier d'art — Saint-Valentin

Mars

- 18 Animation — Club du Rat Biboché

Avril

- 7 Atelier d'art — Pâques
- 15 Animation — Club du Rat Biboché
- 23 Journée mondiale du livre

Mai

- 8 Animation — Club du Rat Biboché

À NOTER
À NOTER
À NOTER

SESSION HIVER

Période d'inscription : 11 au 22 novembre
Session : 2 décembre au 22 février

SESSION PRINTEMPS

Période d'inscription : 10 au 21 février
Session : 10 mars au 26 mai



GRAND
tirage!

VISITEZ VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Entre le 15 septembre et le 15 décembre les citoyens de Saint-Jacques sont invités à venir s'abonner à la bibliothèque et ainsi avoir la chance de **gagner un montant de 100 \$** (un coupon par famille). Le gagnant sera connu le lundi 16 décembre.

Pour vous abonner il suffit de fournir une preuve de résidence. Les jeunes de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Tous les citoyens de Saint-Jacques sont invités à fréquenter leur bibliothèque afin de découvrir ou de renouer avec le plaisir de lire, de s'informer, d'apprendre et de s'amuser.



Conte pour enfants

Vous êtes plusieurs à nous avoir mentionné que vous préférez que le conte du samedi matin devienne le conte du jeudi soir. Il nous fait donc plaisir de vous annoncer les dates des contes pour l'automne.

Les jeudis 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre à 18 h 30.

Lors de ces soirées, les enfants présents pourront remplir un coupon de participation. Un gagnant ou une gagnante sera dévoilé le lundi 9 décembre. Aucune réservation n'est nécessaire. *C'est un rendez-vous!*



Nous soulignerons cet événement le samedi 28 septembre prochain durant les heures d'ouverture de la bibliothèque (10 h à midi). Dès 9 h 30 nous invitons les enfants à venir chercher un contenant de craies pour trottoir au comptoir du prêt. Les enfants pourront ensuite s'installer à l'extérieur, devant la bibliothèque, pour créer une toile individuelle ou collective, selon leurs choix. Quelques adultes seront présents pour aider ou simplement superviser cet élan artistique. Si la température ne permet pas cette activité

extérieure, les enfants pourront profiter d'une animation à l'intérieur.



Nous vous espérons nombreux à venir mettre de la couleur dans cette journée!



Prêt de livres entre bibliothèques



Nous vous rappelons que nous offrons le service de prêt entre bibliothèques. Notre source d'emprunts est la BANQ, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ce service, déjà fort apprécié de plusieurs usagers, permet d'avoir accès à des documents qui ne font pas partie de notre collection. Pour plus de renseignements, s'adresser au personnel de la bibliothèque.

Semaine des bibliothèques publiques du Québec (20 au 26 octobre)

Nous aurons le bonheur de recevoir l'auteure à succès Louise Tremblay D'Essiambre le jeudi 24 octobre. Ses livres : *Les années du silence*, *Les sœurs Deblois*, *Mémoires d'un quartier* ainsi que *La dernière saison* comptent parmi les romans les plus lus au Québec. Madame Tremblay D'Essiambre viendra également nous présenter sa nouvelle série. Pour réservations, comptoir du prêt de livres ou par téléphone au 450 831-2296.

Durant cette semaine nous proposerons également un tirage à tous ceux et celles qui emprunteront des documents.

Plus de détails dans le Jacobin d'octobre.

Congé du 14 octobre FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

Veillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée le lundi 14 octobre pour le congé de la fête de l'Action de grâce. Nous serons de retour le mardi 15 octobre pour le prêt de livres aux heures habituelles.

Bonne rentrée scolaire à tous les étudiants ainsi qu'aux enseignants. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider à trouver les documents pertinents pour vos travaux et vos recherches.

HORAIRE RÉGULIER

À compter du 3 septembre 2013 h

La bibliothèque, c'est gratuit!

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h



Des nouvelles de vos organismes



Club de l'Amitié Âge d'Or Saint-Jacques

fadoq

Nous recrutons des chanteurs ou chanteuses pour la chorale du Club. Les personnes intéressées à se joindre au groupe doivent communiquer avec Rita Leblanc-Coderre 450 839-6567.

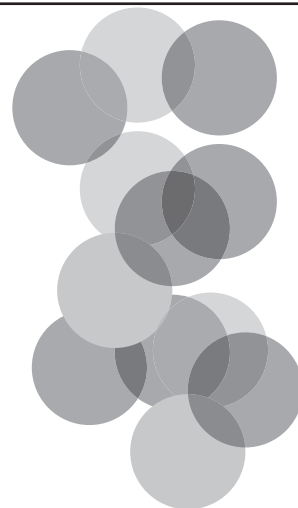
Mardi 17 septembre : dîner d'ouverture au Centre culturel du Vieux-Collège 11 h 30, réservez vos billets Rita : 450 839-6567 ou Renée : 450 839-2130

Le Salon des artisans, organisé par le Club Fadoq aura lieu les 2 et 3 novembre 2013. Si vous êtes intéressés à participer à ce salon, veuillez communiquer avec Rita Leblanc-Coderre au 450 839-6567

Dimanche 24 novembre : nous nous rendons à Montréal pour visiter le musée Grévin (musée de cire) en avant-midi. En après-midi nous assisterons au spectacle «Noël Crooner». Transport en autobus de luxe et dîner compris. Les autres détails vous parviendront plus tard. Vous pouvez réserver vos places avant le 15 octobre. Rita Leblanc-Coderre : 450 839-6567 ou Renée Pauzé : 450 839-2130

Pour le bien-être de nos aînés!

Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Nord de Lanaudière est heureux de faire connaître aux Jacobines et aux Jacobins le projet Vélo-Tour offert au Centre d'hébergement Saint-Jacques. Ce projet met à la disposition des aînés un tricycle avec assistance électrique entièrement adapté pour ces derniers et aménagé pour la promenade. Grâce au Vélo-Tour, les résidents de la maison d'hébergement de Saint-Jacques s'intègrent dans la communauté en déambulant dans les rues, saluant les passants et admirant le paysage.



**Les membres du groupe
Entraide et Amitié vous
invitent à participer à un
BINGO!**

Date : Lundi 23 septembre

Heure : 13 h 30

Lieu : sous-sol de l'église Saint-Jacques

**Coût : 3\$/personne (une carte
gratuite)**

**Pour information,
veuillez communiquer avec madame
Fleur-Ange Perreault 450 839-2989.
Transport disponible sur demande.**

Bienvenue à tous!



CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES

50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC J0K 2R0

Dates des prochains déjeuners communautaires qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège (grande salle) :

Servis de 8 h à 12 h - Coût : 3 \$
- 8 septembre - 13 octobre

Responsable :
Gérard Lafontaine, 450 839-6751

*Venez en grand
nombre!*

Des nouvelles de vos organismes



HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

HOREB Saint-Jacques

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS SEPTEMBRE 2013

Calendrier adultes

2-9-16-23-30 septembre 2013 - 19 h à 20 h

SOIRÉE DE PRIÈRES

Équipe Horeb Saint-Jacques

14 septembre 2013 - 17 h à 22 h

SOUPER BÉNÉFICE

Fondation Horeb

18 septembre 2013 - Jeudi 19 h à 21 h

SOIRÉE CONFÉRENCE : « LES DEUILS ET LE PROCESSUS DE GUÉRISON »

Mme Réjeanne Belval

27 au 29 septembre 2013

Vendredi 19 h au dimanche 14 h

ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ

« SESSION ÉMMAÛS »

Équipe de l'école

30 septembre 2013 - Lundi 9 h à 16 h

JOURNÉE DE RESSOURCEMENT POUR LES 50 ANS ET PLUS

Abbé Gérard Marier

Autres sessions

6 au 8 septembre 2013

AA « M. DONTIGNY » (SELON LES 12 ÉTAPES)

M. Michel Dontigny - 514 433-0770

Jeudi 19 septembre 2013

ÉVANGÉLISATION DES PROFONDEURS

Mme Suzanne Piuze - 450 756-0066

20 au 22 septembre 2013

AA « UN PAS DE PLUS » (SELON LES 12 ÉTAPES)

M. Claude Paré - 450 656-6518

Lundis 23 septembre au 16 décembre 2013

ATELIER : PAROLE VIVANTE, PAROLE INCARNÉE

M. Sylvain-Alexandre Lacas - 450 839-7717

Jeudis 23 septembre 2013 au 29 mai 2014

ATELIER DE THÉÂTRE

M. Sylvain-Alexandre Lacas - 450 839-7717

CALENDRIER ENFANTS

4 à 11 ans

Les 13 et 27 septembre 2013 - Vendredi de 19 h à 20 h 15
LES BREBIS DE JÉSUS

12 à 14 ans

Les 13 et 27 septembre 2013 - Vendredi de 19 h à 20 h 15
LES PASTOUREAUX

NOUVEAUTÉ :

Soirées de prières à tous les lundis soirs de 19 h à 20 h animées par des laïcs. Ces soirées de prières sont différentes à chaque semaine selon l'animateur.

Possibilité de faire des réservations de salles.

Endroit idéal pour :

Congrès, organismes, mouvements, retraites, sessions, conférences, réceptions, cours de formation, célébrations, fêtes familiales, démarche de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition, vastes salles entièrement équipées : Chapelle, chambres doubles, chambres simples, ascenseur, vaste terrain pour promenade, cuisine québécoise traditionnelle

Information : Steve Pepin 450 839-7717 - Site Internet : info@horebsaintjacques.com

Des nouvelles de vos organismes



J'espère que vous avez passé un bel été rempli de travaux, bien sûr, mais aussi de petites joies et plaisirs horticoles. Les membres de notre société ont fait de belles découvertes de jardins dans la région de Lanaudière et de Portneuf. Que dire des magnifiques jardins et des plates-bandes Jacobines! Nous avons de quoi être fiers. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour souligner le travail des bénévoles qui veillent à la mise en place et à l'entretien des espaces publics qui offrent une très belle vitrine fleurie de notre municipalité.



Pour prolonger le plaisir de l'amour des plantes, à la SHÉNA, nous aurons de multiples activités pour la saison qui s'en vient.

- **Mardi 3 septembre 2013 :**

Échange de plantes à compter de 19 h, au Centre culturel du Vieux-Collège. Vous apportez vos surplus et vous pourrez repartir avec de nouvelles variétés. Afin de faciliter l'échange, vous devez identifier vos plantes.

- **Jeudi 5 septembre 2013 :**

Lancement de notre programmation, à compter de 19 h, à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas. À cette occasion, vous pourrez vous procurer notre dépliant ainsi que d'autres surprises.



- **Mardi 17 septembre 2013 :**

Conférence de Larry Hodgson

Charmantes fleurs d'automne

Tous connaissent cet horticulteur sympathique, qui viendra nous faire connaître et découvrir toutes les plantes qui fleurissent nos automnes ainsi que nous donner des trucs pour les intégrer dans nos décors.

Nos conférences se tiennent le 3^e mardi du mois, au Centre culturel du Vieux-Collège, 50, rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques, à 19 h 15. Gratuit pour les membres, 5 \$ pour les non membres.

Pour informations :

Jeanne d'Arc Patenaude - 450 759-6907.

Vous pouvez consulter la page de notre société sur le site Internet de la municipalité de Saint-Jacques sous l'onglet citoyen, répertoire des organismes, et cliquez sur notre nom.



Des nouvelles de vos organismes



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet www.sollanaudiere.com

Mercredi 11 septembre 2013

Conférence de Jean-François Giroux : Suivre les oiseaux à différentes échelles

Professeur au Département des sciences biologiques à l'UQAM, le conférencier nous expliquera comment, avec son équipe, il a observé les déplacements des oiseaux. Les ornithologues ont toujours été fascinés par ce sujet. Nous allons voir les différentes techniques de marquage qui permettent de suivre les mouvements locaux, régionaux et continentaux de certaines espèces durant différentes phases de leur cycle annuel. Certaines techniques dépendent plus particulièrement de la collaboration des observateurs d'oiseaux et des chasseurs. Vous apprendrez comment vous pouvez participer à ces programmes de recherche. En première partie, Luc Foisy présentera une capsule ornithologique (diaporama) pour expliquer pourquoi et comment utiliser la brochure « *Présence des oiseaux dans Lanaudière* ». **C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1^{re} avenue, Notre-Dame-des-Prairies, 2^e étage, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice.**

Admission : 2 \$ pour les membres,
4 \$ pour les non-membres.

Samedi 14 septembre 2013

Les oiseaux des étangs de Saint-Donat

Guide: Robert Leblanc. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 au stationnement de l'église Saint-Donat. La durée de l'activité est d'une demi-journée. Apportez vos jumelles, lunettes d'approche et chasse-moustique. Prière de vous inscrire auprès du comité à activites-sol@live.ca afin d'être avisé en cas d'annulation.

Samedi 6 octobre 2013

Oiseaux d'automne à l'Île-des-Moulins à Terrebonne

Guide: Bernard Cloutier. Le rendez-vous est fixé à 9 h au stationnement situé au 855, Île-des-Moulins à Terrebonne. Excursion d'une demi-journée. Apportez vos jumelles et lunettes d'approche. Prière de vous inscrire auprès du comité à activites-sol@live.ca afin d'être avisé en cas d'annulation.

Bienvenue à tous.

Informations : Luc Foisy 450 759-8987 - Jeanne d'Arc
Patenaude pour la SOL

P U B L I R E P O R T A G E

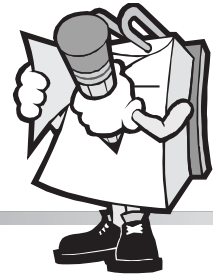
Nos entreprises

Votre entreprise est établie à Saint-Jacques depuis plus de 20 ans? Vous souhaitez bénéficier gratuitement d'un publireportage soulignant l'apport de votre entreprise au rayonnement de votre municipalité?

La Municipalité de Saint-Jacques relance l'initiative d'une série de publireportages ayant pour but d'encourager les entreprises qui sont établies à Saint-Jacques depuis au moins 20 ans et de faire connaître leurs produits et services sur le territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Karine Vézina, agente de communication au 450 839-3671, poste 7620 ou à communication@st-jacques.org.

Information Saint-Jacques



ÉLECTION MUNICIPALE 2013

Comme dans toutes les municipalités du Québec, une élection se tiendra dans la municipalité de Saint-Jacques le dimanche 3 novembre 2013. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit également la tenue d'un vote par anticipation (VPA); celui-ci aura lieu le dimanche 27 octobre 2013. Plusieurs postes doivent donc être comblés à chacune de ces deux journées.

Ainsi, la présidente d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour combler les postes suivants, dans le cadre de l'élection générale du 3 novembre 2013 (incluant le VPA):

- scrutateurs;
- secrétaires;
- préposés à l'accueil;
- préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);
- membres de la table de vérification de l'identité.

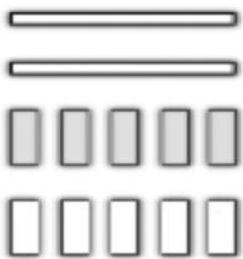
Toute personne intéressée par l'un de ces postes est invitée à se présenter pour remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au Bureau de la présidente d'élection et directrice générale de la municipalité de Saint-Jacques, situé à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal ou à imprimer le formulaire disponible sur le site Internet et de le faire parvenir à la même adresse.

Prenez note que la période de mise en candidature pour l'élection municipale sera du 20 septembre au 4 octobre 2013, 16 h 30 inclusivement.

Des informations à ce sujet peuvent être obtenues au numéro de téléphone 450 839-3671, poste 7610 ou sur notre site Internet au www.st-jacques.org/election municipale.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Traverses piétonnières



Les marques sur la chaussée servent à identifier les usages des voies de circulation. Elles servent également à indiquer les mouvements à exécuter.

La couleur des marques sur la chaussée. Les marques sont de couleur blanche ou jaune.

- Les marques jaunes sont utilisées pour : délimiter les endroits où les piétons doivent traverser entre les intersections;
- Les marques blanches sont utilisées pour : délimiter l'endroit où les piétons doivent traverser à une intersection contrôlée par des panneaux d'arrêt ou des feux de circulation;

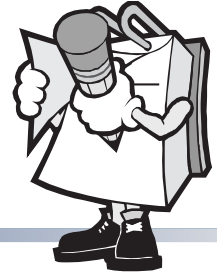
Gardez en tête que le piéton a priorité!

RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 55-2001 - CHAPITRE 13

DISPOSITIONS RELATIVES À L'AFFICHAGE

Veillez prendre note qu'il existe une réglementation en ce qui a trait à l'affichage. Avant d'installer une affiche quelconque, veuillez communiquer avec monsieur Martin Genest du Service de l'urbanisme afin de vous assurer d'être en règle. Toute affiche non-conforme sera retirée sans préavis!

Information Saint-Jacques



AVIS AUX ABONNÉS DE L'AQUEDUC DE SAINT-JACQUES

La Municipalité de Saint-Jacques devra procéder au nettoyage du réseau d'aqueduc.

Le travail s'effectuera de nuit sur une période de deux semaines, soit du 14 au 25 octobre 2013.

Durant cette période, si vous remarquez une eau brouillée ou colorée, nous vous recommandons de laisser couler l'eau quelques minutes.

JOIGNEZ-VOUS aux 370 utilisateurs, TÉLÉCHARGEZ l'application mobile Saint-Jacques!

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application Saint-Jacques en allant au www.st-jacques.org ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez
Saint-Jacques,
téléchargez
gratuitement
l'application mobile.



Déchiquetage de branches

Cette année, le service de déchiquetage de branches se fera par secteur du 21 au 25 octobre

Afin de donner un service adéquat et de s'assurer de maximiser l'opération :

- vos branches devront être à la rue dès le 21 octobre au matin
- elles doivent être déposées, par le propriétaire ou l'occupant, en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation;
- les branches de plus de trois (3) pouces ou sept (7,5) centimètres et demi de diamètre seront rejetées. la déchiqueteuse ne pouvant les recevoir.
- seuls les résidus de taillage seront acceptés (aucun émondage d'arbres)

***Le déchiquetage des branches est un service offert au citoyen qui effectue des petits travaux de taillage** où s'accumule une quantité raisonnable de branches. Les grandes quantités issues des travaux d'émondage ou d'élagage d'arbres ne sont pas acceptées.

Merci de votre compréhension.

CHIEN

Circulation des chiens

Tout chien circulant dans les rues de la Municipalité, sur les places publiques, sur les chemins, doit être tenu par une laisse n'exédant pas deux (2) mètres de long, par une personne capable de la maîtriser, à défaut de quoi, le propriétaire commet une infraction.



Recensement des chiens

Au cours des prochaines semaines, un contrôleur de L'Inspecteur canin effectuera un recensement auprès de tous les propriétaires de chiens de la Municipalité de Saint-Jacques.

Tout propriétaire d'un chien doit, le ou avant le 1^{er} septembre de chaque année, le faire enregistrer, numéroté, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1^{er} septembre au 30 août de chaque année.

Afin d'obtenir la licence obligatoire pour votre chien, présentez-vous à la Mairie aux heures habituelles de bureau. (Coût de 25 \$ par licence).